



Licence professionnelle mention Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs



Ouverte en alternance, cette formation est obligatoire pour exercer à titre professionnel les mesures de protection juridique. Elle vise l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs.



Composante(s)

Faculté de droit et de science politique

9 rue Jean Macé

35042 RENNES

<https://droit.univ-rennes.fr/>



Établissement(s) partenaire(s)

Askoria

2 avenue du Bois Labbé

CS 44238

35042 Rennes

Tel 02 99 59 41 41

rennes [at] askoria.eu

<https://www.askoria.eu/>

LIBELLÉ RÉGLEMENTAIRE

Licence professionnelle mention Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel

CODE RNCP

38862 (échéance : 31-08-2029)

RÉGIME D'INSCRIPTION

Alternance

Formation continue

Cette formation est obligatoire pour exercer à titre professionnel les mesures de protection juridique ; elle est visée par le décret no 2023-1379 du 28 décembre 2023 relatif aux conditions d'exercice des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Elle vise l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs.



Publics, profils attendus

Ce diplôme est ouvert :

- à toute personne ayant une bonne connaissance des publics vulnérables en particulier pour les personnes en reconversion professionnelle
- à toute personne ayant validé 120 ECTS dans le cadre d'une licence universitaire (droit, économie, gestion, AES), d'un B.U.T (carrière sociales, carrières juridiques), d'un B.T.S

(économie sociale et familiale, services et prestations des secteurs sanitaire et social, banque, gestion et assurances) ou d'un diplôme en travail social.



Pré-requis et conditions d'accès

Avoir validé 120 crédits ECTS, dans les disciplines suivantes : droit, gestion, économie ou travail social.

Connaître ou avoir une expérience de l'accompagnement des publics vulnérables.

Il est possible d'accéder à cette formation sans être titulaire des titres requis via une

validation de vos acquis personnels et professionnels (VAPP).

Pour en savoir plus sur ce dispositif, contactez les équipes du service formation continue et alternance.

En alternance, Outre la sélection sur critères académiques, **l'accès définitif à la formation est conditionné à la signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil** dont la mission proposée sera soumise à l'approbation du responsable pédagogique.



Compétences développées

La formation aborde les savoir-faire et savoir-être du mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans un cadre pluridisciplinaire.

Elle permet de développer des compétences multiples : droit, gestion, connaissance des publics vulnérables.



Les plus de la formation

- Le partenariat avec Askoria
- L'enseignement délivré par des acteurs majeurs du monde tutélaire
- Le lien privilégié avec le milieu professionnel
- L'analyse approfondie de situations professionnelles grâce à un accompagnement spécifique

Organisation

La formation se déroule autour de 4 blocs de compétences délivrés sur deux semestres :

- Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations
- Adapter l'accompagnement à la personne protégée
- Agir en tant que professionnel de la protection juridique
- Approfondir ses savoirs professionnels

La formation est en alternance, les cours sont dispensés en présentiel.

Lieu de la formation : faculté de droit et science politique & Askoria - Rennes



Durée de la formation

En formation continue

La formation se déroule de septembre à juillet en présentiel

Volume total : 504h – 489h d'enseignement et 15h d'examens

En alternance

La formation se déroule de septembre à juillet en présentiel et en entreprise

Volume total : 475 h



Calendrier de la formation

La formation se déroule sur une année universitaire, de septembre à juillet.

Début : 8 septembre 2025

Fin : 3 juillet 2026



Méthodes pédagogiques

Les enseignements comprennent des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Les cours magistraux sont dispensés en présentiel par des professeurs et par des intervenants extérieurs.

Et après ?



Types de métiers

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de préparer à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette profession peut s'exercer sous différentes modalités au sein d'une structure tutélaire, d'un établissement hospitalier ou médico-social ou en tant que mandataire individuel. Elle permet aussi de mettre en œuvre un accompagnement adapté des majeurs protégés dans le cadre des fonctions du secteur tertiaire comme les banques, les assurances ou encore les mutuelles.

Candidature

Formation Continue

Contact(s)

Service formation continue et alternance - DEG

pôle Droit, Économie, Gestion

11 rue Jean Macé

35000 RENNES

Charlotte GARNICHE

Chargée d'animation et d'ingénierie en formation continue et alternance

charlotte.garniche [at] univ-rennes.fr

Amandine BAZIN GUEZOU

Gestionnaire de formation

amandine.bazin [at] univ-rennes.fr

Téléphone

02 23 23 47 31

Coût de la formation

Pour l'année universitaire 2025-2026 : 6 700 €

Alternance

Contact(s)

Service formation continue et alternance - DEG

pôle Droit, Économie, Gestion

11 rue Jean Macé

35000 RENNES

Charlotte GARNICHE

Chargée d'animation et d'ingénierie en formation continue et alternance

charlotte.garniche [at] univ-rennes.fr

Amandine BAZIN GUEZOU

Gestionnaire de formation

amandine.bazin [at] univ-rennes.fr

Téléphone

02 23 23 47 31

Dernière mise à jour: mer, 29/01/2025 - 16:06